Rhône-Alpes, Loire
Montbrison

Cloche (grosse cloche) : Sauveterre

Références du dossier

Numéro de dossier : IM42001829
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PM42000293

Désignation

Dénomination : cloche
Précision sur la dénomination : grosse cloche
Titres : Sauveterre

Compléments de localisation

Emplacement dans l'édifice : clocher nord

Historique

Barthélemy Puy, **Livre de nouvelles pour Jean Puy seigneur des Periers** (archives du vicomte de Meaux puis perdu ; cité par Gabriel Brassart) aurait transmis des informations sur les conditions de la fonte de Sauveterre : les chanoines en auraient passé commande, et elle aurait été fondue en février ; mais la fonte est défectueuse (la cloche est 'empoisonnée'). La cloche est alors refondue, le 1er juin : elle est alors 'merveilleusement bonne'. Les éléments décoratifs sont très proches de ceux utilisés sur les cloches de Chalain-le-Comtal (1504) et Chalain-d'Uzore (1533), mais aussi Bard, fondue bien plus tardivement, en 1647, par Pardon Mosnyer de Viverols. Les registres des délibérations du conseil municipal de Montbrison mentionnent la fonte des cloches de la commune en décembre 1793, à l'exception de Sauveterre qui doit servir à convoquer les assemblées du peuple et comme timbre pour l'horloge (Bourbon est aussi épargnée, pour faire contrepoids).

Période(s) principale(s) : 1er quart 16e siècle
Dates : 1502
Auteur(s) de l'oeuvre : auteur inconnu

Description

Cloche en bronze fondu, décor en bas-relief obtenu par fonte à la cire perdue, inscription en caractères gothiques entrecoupée de plaquettes décoratives.

Eléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : fonderie

Matériaux : bronze fonte, fonte à la cire perdue à noyau, décor en bas-relief

Mesures :
h = 152 ; d = 158. Poids : environ 8000 kg (d'après Renon).

Représentations :
saint Pierre

saint Paul
Vierge à l'Enfant
rosaire
saint Jean Baptiste
saint Jean l'Evangéliste
saint Michel
saint Antoine abbé
évêque
sainte Catherine
sainte Barbe
Annonciation
Résurrection du Christ
I.H.S.
lion
croix

Sur les boucles : tresses. Décor sur le cerveau : séparateurs de mots de l'inscription : fleur à 5 pétales encadrée de motifs végétaux (motif 1), frise de fleurs à 5 pétales et d´entrelacs (motif 2). Registre 1 : plaquettes en général groupées par deux, rangées sur une ligne. Les plaquettes figurées sont rectangulaires et représentent des personnages en pied, placés sous une arcature en accolade agrémentée de pinacles et de feuilles rampantes. En partant du niveau du début de l'inscription, et dans le sens de lecture : - saint Pierre (clef) ; saint Paul (épée, palme) - plaquette rectangulaire moins haute : Vierge à l'Enfant couronnée ; l'Enfant tient un rosaire. - plaquettes de la hauteur des précédentes : saint Jean Baptiste (tenant un globe avec l´agneau) ; saint Jean l'Evangéliste (calice, palme). - saint Michel terrassant le dragon - saint Antoine abbé (tau, clochette, cochon) ; un évêque bénissant (mitre, chasuble, crosse) ; Renon propose de l'identifier à saint Irénée. - sainte Catherine (couronnée, épée, palme) ; sainte Barbe (couronnée, tour, palme) - l'Annonciation : plaquette rectangulaire aux angles supérieurs abattus, à l'intérieur cadre avec partie supérieure en pointe ; la Vierge (à gauche) et l´archange Gabriel (à droite) sont représentés à mi-corps, séparés par un phylactère, avec au-dessus Dieu le Père (?). - le Christ sortant de son tombeau, sous une arcature trilobée. Registre 2 : - sous le début de l´inscription : motif 2 ; plaquette rectangulaire : Vierge à l'Enfant couronnée, l'Enfant tient un rosaire ; motif 3 - sous les plaquettes des saints Jean : un IHS entrelacé avec une croix dans le H. - sous la plaquette de saint Antoine : le Christ sortant de son tombeau, sous une arcature trilobée - sous les plaquettes des saintes Barbe et Catherine : un IHS entrelacé avec une croix dans le H. Décor sur la panse : séparateurs de mots de l´inscription : lion ailé (motif 3), entrelacs végétal avec trois fleurs, trois rosettes, deux rosettes, entrelacs végétal avec trois fleurs, phylactère enroulé trois fois, avec des inscriptions illisibles, phylactère enroulé en 8 horizontal, avec inscriptions. - sous le début de l'inscription, et à l'opposé : une grande croix grecque, extrémités en forme de fleurs de lys, bras formés par le motif 1, au centre une rosette. - sous les IHS : écusson armorié : trois fleurs de lys, barré (duc de Bourbon) ; couronne de duc. Décor du bord : filets.

Inscriptions & marques : date (fondu, sur l'oeuvre), inscription (fondu, sur l'oeuvre, latin)

Précisions et transcriptions :

Inscription sur le cerveau : certains N sont abrégés par des tildes en forme de trait. Les conjonctions -QUE placés en fin de mot sont abrégés en z cursif. (motif 2, motif 1) SALVA TERRA (1) VOCOR (1) MEA (1) VOX (1) SIT (1) FULGURA (1) PELLE[N]S (2) GE[N]S (1) FORENSIS (1) EA (1) LAUDES (1) XP[CHRIST]OQ[UE] (1) MARIE (2) OM[N]IBUS (1) ET (1) SANCTIS (1) REFERAT (1) TERRA QUOQUE (1) FUNCTOS (2) CORDE (1) PIO (1) MEMORET (1) Inscriptions sur la panse, registre 1 : (2) (3) REGINA (3) CELI (3) LETARE (3) (entrelacs végétal avec trois fleurs) ALLELUYA (trois rosettes) (3) (phylactère enroulé trois fois, avec des inscriptions illisibles) (deux rosettes) (3) QUIA (3) QUEM (3) MERUISTI (3) PORTARE (3) ALLELUYA(3) (entrelacs végétal avec trois fleurs) (3) (3) RESURREXIT (3) SICUT (3) DIXIT (3) (trois rosettes) (3) ALLELUYA (3) (phylactère enroulé en 8 horizontal, avec inscriptions) (deux rosettes) ORA (3) PRO (3) NOBIS (3) DEUM (entrelacs végétal avec trois fleurs) (3) ALLELUYA (3) (trois rosettes) (phylactère enroulé en 8 horizontal, avec inscriptions). ANNO (1) M (1) CCCCC (1) II (1). Inscription sur la panse, registre 2 (sous la zone de décor) : Filets ; frise continue de fleurs à 5 pétales et d´entrelacs (dont est issu le motif 2), entrecoupée par l´inscription : TE (un entrelac) DEUM (un damier) LAUDAMUS (répété deux fois).

État de conservation

La cloche sonne encore à la volée (angélus).

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Protections : classé au titre objet, 1938/02/01
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Montbrison. Série 1D 3 : Registre des délibérations du conseil municipal du 16 brumaire an II au**
  AC Montbrison. Série 1D 3 : **Registre des délibérations du conseil municipal du 16 brumaire an II au 3 messidor an III.**. Délibération du 18 frimaire an II (8 décembre 1793) : il ne sera conservé '(...) qu'une seule cloche qui sera la plus grosse de celle existante au clocher de l'église du ci-devant chapitre dud. Notre-Dame, laquelle est connue sous le nom de Sauveterre, laquelle servira en même temps de timbre pour l'horloge (...) toutes les autres cloches des églises St André, St Pierre, la Madeleine et Ste Anne seront descendues à commencer dès demain et les matières desdites cloches ainsi que les ferrures en dépendants et cordes seront déposées dans l'église et sacristie des ci-devant Cordeliers (...)'

Bibliographie

- **RENON, F. (Dom). Chronique de Notre-Dame d'Espérance. 1847.**
  RENON, François (Dom). **Chronique de Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, ou étude historique et archéologique sur cette église, depuis son origine (1212) jusqu'à nos jours.** Roanne : imprimerie de A. Farine, rue Royale, 1847
  p. 172

- **BRASSART, G. Notre-Dame d'Espérance.**
  BRASSART, Gabriel. **Notre-Dame d'Espérance.** Dactyl., s. d.
  p. 94, 95

Annexe 1

Les cloches de la collégiale de Montbrison
L´abbé Renon, dans sa **Chronique...**, mentionne l´existence de 10 cloches à la collégiale avant la Révolution (p. 361). Six sont citées par la documentation et la bibliographie, pour la plupart fondues au 16e siècle, date de l´achèvement du clocher : *Bourbon* (14e s., 1488, 1593, 1820 ; étudiée), *Sauveterre* (1502 ; étudiée), *Forez* (1503), *Claude* (1505 ou 1506), *Retour* (avant 1536), *Marie* (1553).
G. Brassart (**Monographie...**, p. 93) transcrit un acte de 1492 (AD Loire : G 4 n°7, prébende de Valentine Manillier) qui mentionne les cloches à la fin du 15e siècle : 'grossiori simballo...appellari solito Bourbon'. Il y avait donc dans le clocher *Bourbon* et (au moins) une cloche plus petite.
La cloche *Forez* est citée par La Mure (**Ducs**... II, p. 463), repris par : Auguste Bernard (**Histoire du Forez (...)**, 1835, p. 70 sq.), Renon (p. 173) et G. Brassart (p. 93). Elle datait de 1503 et portait l´inscription : LAUDO DEUM VERUM, PLEBEM VOCO, COLLIGO CLERUM, DEFUNCTOS PLORO, PESTEM FUGO, FESTA DECORO. Selon les **Inscriptions foréziennes...** (*Revue Forézienne. Histoire et archéologie*, juin 1868, p. 272, n° XLVI), la date MCCCCCIII figurait à la fin de l'inscription.
La cloche *Claude* a été commanditée en 1505 (La Mure) par le doyen Claude de Saint-Marcel d´Urfé. Elle portait l´inscription : JESUS AUTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBAT (Luc : 4, 30). Cette inscription a été transcrite par La Mure dans ses **Notes** (vol. 25-7, f. 241 v°, cité par G. Brassart, **Notre-Dame...**, p. 95) et **Astrée Sainte**, l. III, ch. 24, p. 372 (cité par Renon, p. 179) ; selon les **Inscriptions foréziennes...** (*Revue Forézienne. Histoire et archéologie*, juin 1868, p. 273, n° XLVII), la date MCCCCCVI figurait à la fin de l'inscription.
La cloche *Marie*, de 15 quintaux, aurait été fondue le 15 juillet 1553 : La Mure, **Notes**, f. 269, cité par DURAND, Vincent. HUGUET, Bulletin de la Diana, T. IV, 1887, p. 235.
La cloche *Retour*, était un timbre qui devait répéter les heures frappées sur une autre cloche par l´horloge ; inscription AD MEA SIGNA VENI ; RECINENDAS PULSOR AD HORAS. INDE VOCOR REDITUS: AD MEA SIGNA VENI. Cette cloche aurait été frappée par la foudre le 25 avril 1536 (jour de l´arrivée de François 1er à Montbrison), elle existait donc à cette date. La Mure, **Notes**, f. 238, cité par DURAND, Vincent. HUGUET, Bulletin de la Diana, T. IV, 1887, p. 235.

La fonte des cloches
Plusieurs textes témoignent de la présence de fours à cloches dans l´ancien château de Montbrison :
- le père Fodéré, transcrit par Renon (p. 82), rapporte que le comte Guy VII (1333-1358) fit fondre deux cloches, une pour son château de Montbrison (le four pouvait donc se trouver à proximité), et une autre pour la collégiale, la première *Bourbon*.
- G. Brassart (**Monographie...**, p. 94), rapporte une « tradition encore vivante à Montbrison » voulant que Sauveterre « aurait été fondue dans le parc du duc, en haut de la butte et l´on montre encore des trous dans le sol qui auraient servi à cette fonte, mais les traces qui restent ne sont guère probantes ».
Des fours ont en effet été fouillés en 2008, à côté de l´ancien auditoire de justice.
Les cloches ont été détruites à la Révolution : la délibération du 18 frimaire an II (8 décembre 1793 ; AC Montbrison : 1D3. **Registre des délibérations du conseil municipal du 16 brumaire an II au 3 messidor an III**) précise, 1e/ 'qu´une seule cloche qui sera la plus grosse de celle existante au clocher de l´église du ci-devant chapitre dud. Notre-Dame, laquelle est connue sous le nom de Sauveterre, laquelle servira en même temps de timbre pour l´horloge. 2e/ que toutes les autres cloches des églises St André, St Pierre, la Madeleine et Ste Anne seront descendues à commencer dès demain et les matières desdites cloches ainsi que les ferrures en dépendants et cordes seront déposées dans l'église et sacristie des ci-devant Cordeliers (...)'
Renon (p. 361) précise que *Sauveterre* est épargnée pour convoquer les membres de la Convention, et *Bourbon* pour lui servir de contrepoids.
La fonte de nouvelles cloches intervient quelques années après le rétablissement du culte. Des travaux de maçonnerie sont effectués sur le clocher, touché par la foudre, en 1815. Peu après, deux nouvelles cloches sont fondues pour le clocher : *Bourbon*, qui était 'fendue depuis quelques temps', doit être refondue, en même temps que sera fabriquée une troisième cloche d´au moins 2500 livres. La dépense de 7445 F sera couverte par le produit de la location des chaises, dont le prix sera augmenté pendant 3 ans (A ev., délibération du conseil de fabrique et traité passé avec le fondeur Pierre Descharme, 9 mars 1820, cité par C. Halm p. 106). La nouvelle Bourbon a pour parrain le préfet André Louis Tassin, vicomte de Nonneville, et pour marraine Benoîte Benou de Rochetaillé ; Marie Thérèse Charlotte, baptisée en hommage à la duchesse d´Angoulême, a pour parrain Guillaume Boyer du Montcel, maire de Montbrison, et pour marraine Claudine Sylvestre de la Noierie.
Inscriptions diverses sur le beffroi :
F MOULIN EN...
CROZET
CLAVELOUX PIERRE
PERONAIM
1732
PIERRE CUIA / 172...

Illustrations

Vue d'ensemble.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20074200994NUCA

Détail : inscription, sainte Catherine et sainte Barbe, IHS, armoiries.
Phot. Eric Dessert
IVR82_20074200995NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet, Vincent Mermet
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil général de la Loire

Vue d'ensemble.

IVR82_20074200994NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail : inscription, sainte Catherine et sainte Barbe, IHS, armoiries.

IVR82_20074200995NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation